

RESPONSABILITE - ENGAGEMENT

DOCUMENT A COMPLETER ET REMETTRE OBLIGATOIREMENT A L'INSCRIPTION

Votre (vos) enfant(s) sont inscrits aux activités organisées par le CO 7 LAUX, Secteur Le Pleynet. Pendant les stages ils sont accueillis dans les locaux du club à partir de 9 h (arrivée de la navette à la station du Pleynet) jusqu'à 17 h 00 (départ de la navette).

1. Les cours de ski sont dispensés de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30, périodes pendant lesquelles ils sont sous la responsabilité des organisateurs. **En dehors des heures de cours, les enfants sont sous l'entière responsabilité de leurs parents.**

2. Pour faciliter la prise de leur déjeuner, le club met ses locaux à la disposition des enfants de 12 h à 14 h. Nous vous rappelons que durant cette période les enfants ne sont pas sous la responsabilité des organisateurs. Ils seront encadrés par des parents et ne pourront quitter les locaux que contre autorisation (ci-dessous) dûment signée par les parents.

Pour faciliter la gestion de ce temps dans le club, nous conseillons à vos enfants d'apporter des jeux de société.

3. En cas d'accident nécessitant une intervention urgente, j'autorise les responsables désignés par le club à prendre les décisions qu'ils jugent appropriées à l'état de mon enfant.

4. **J'autorise** le CO7Laux, ou toute personne agissant avec son accord, à publier des photos ou vidéo prises dans le cadre des activités du club et sur lesquelles mon enfant figurerait.

Je, soussigné(e) _____

père mère tuteur légal, reconnaît avoir pris connaissance de l'information ci-dessus.

Fait le _____ à _____ Signature

Autorisation sortie des locaux du club entre 12 h et 14 h pendant les stages

Je, soussigné(e) _____

autorise n'autorise pas

mon (mes) enfant(s) nommés ci-après : _____

à sortir des locaux du club entre 12 h et 14 h.

Fait le _____ à _____ Signature